



## Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

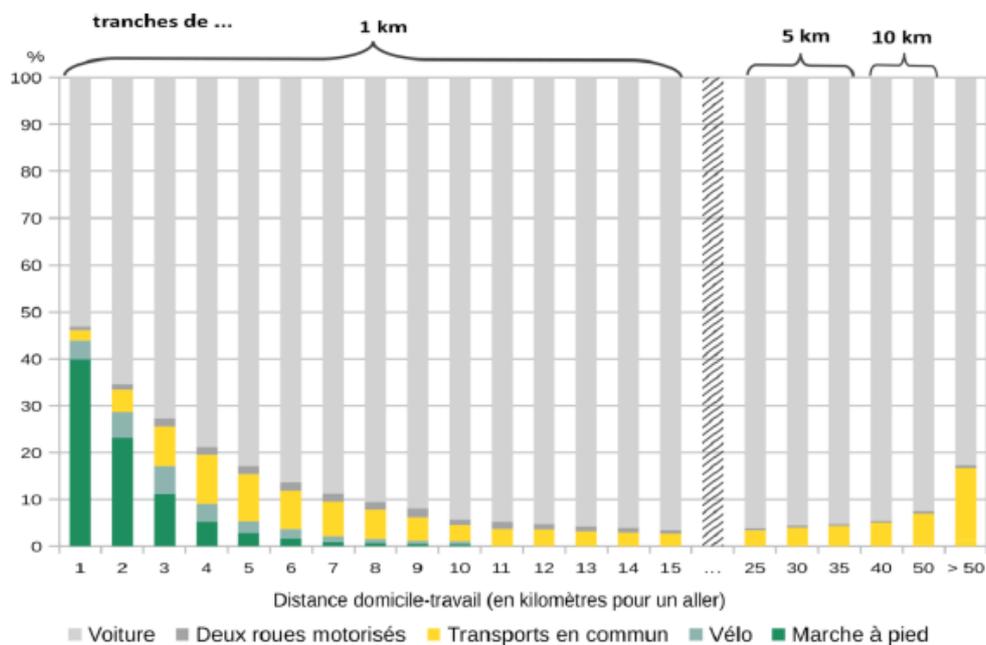
### Pour se rendre à son travail, un habitant sur trois de Bourgogne-Franche-Comté parcourt au maximum 5 kilomètres

En Bourgogne-Franche-Comté, 35 % des actifs parcourent des petites distances, d'au plus 5 kilomètres, pour se rendre au travail. Cette part est plus importante dans la région qu'en France de province. Si des alternatives sont souvent possibles pour ces trajets, l'usage de la voiture reste majoritaire. Les modes doux sont néanmoins utilisés dans 23 % des cas, et la marche l'est davantage dans la région qu'au niveau national. Les transports en commun sont plus utilisés dans les grandes villes, où l'offre est conséquente, et notamment par les cadres. Les femmes se déplacent plus souvent à pied et en transports en commun tandis que les hommes préfèrent le vélo et la voiture.

26 janvier 2021

#### La marche : surtout pour les trajets de moins de deux kilomètres

Répartition des actifs de Bourgogne-Franche-Comté effectuant un trajet domicile-trajet selon le mode de déplacement et la distance (en %)



Champ : actifs occupés de 15 ans ou plus ayant déclaré des déplacements domicile-travail

Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire, distancier Metric-OSRM

#### Nous contacter :

Katy Lequin  
Chargée de communication externe  
Insee Bourgogne-Franche-Comté  
Tél : 03.80.40.67.11 ou 06.63.30.50.36  
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

#### Consulter la publication :

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté N° 116  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubrique statistiques



#BFC @InseeRegions